

Activités du FSC

Les ateliers et les visites locales par le Forum dans les différents pays permettent de mettre en évidence les facteurs qui influent sur la confiance du public. Les participants sont des membres des autorités de sûreté et des représentants d'organisations non gouvernementales, de collectivités locales et de la population. Accueillir ce groupe international de réflexion représente pour ces parties prenantes une manière d'améliorer le dialogue et de renforcer les compétences. Les réunions annuelles du FSC à Paris comprennent des débats et des sessions thématiques organisés pour élaborer les idées puisées dans les ateliers nationaux et approfondir la réflexion. Outre les membres du FSC, des spécialistes des sciences sociales, des universitaires et des représentants de collectivités locales participent à ces réunions. Le FSC fait la synthèse des enseignements de ces activités, des études documentaires et des enquêtes auprès des membres du Forum. Il fournit un ensemble d'informations à ceux qui s'intéressent à la gestion des déchets radioactifs ou, plus largement, au dialogue entre société et technologie. ■

Publications du FSC

Il est possible de télécharger gratuitement les rapports et les études du FSC sur le site de l'AEN à l'adresse suivante

www.nea.fr/html/rwm/fsc.html

- › Comprendre les attentes de la société dans la gestion des déchets radioactifs et s'y adapter
- › La prise de décision par étapes dans la gestion à long terme des déchets radioactifs
- › Favoriser la participation des parties prenantes
- › Informer, consulter et impliquer le public dans la gestion des déchets radioactifs
- › Image et rôle des autorités réglementaires dans la gestion des déchets radioactifs
- › Changements culturels et organisationnels dans les organismes de gestion des déchets radioactifs
- › Créer un lien durable entre une installation de gestion de déchets et sa collectivité d'accueil
- › Implication des parties prenantes dans le déclassement des installations nucléaires
- › Actes de tous les ateliers nationaux et comptes rendus des visites locales par le FSC. ■

GERER LES DECHETS RADIOACTIFS DE FAÇON SURE, RESPONSABLE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT EST DANS NOTRE INTERET COMME DANS CELUI DES GENERATIONS FUTURES. DES SOLUTIONS TECHNIQUES SONT CERTES INDISPENSABLES MAIS ELLES DOIVENT S'ACCOMPAGNER D'UN DIALOGUE PERMANENT ENTRE LES TECHNICIENS ET LA SOCIETE POUR S'ACCORDER SUR LES SOLUTIONS PREFEREES AINSI QUE SUR LES MOYENS DE LES RENDRE DURABLES.



GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS DANS UNE PERSPECTIVE A LONG TERME

Mandat & description du FSC

Le Forum sur la confiance des parties prenantes (FSC) est avant tout un centre d'apprentissage. Le Forum œuvre en faveur d'une nouvelle approche de la gestion des déchets radioactifs et de la prise de décisions. Par l'intermédiaire du FSC, ses membres deviennent des acteurs de la gouvernance plus ouverts ; leur engagement les aide à promouvoir un changement culturel dans leurs organisations. Le FSC a été créé par le Comité de gestion des déchets radioactifs (RWMC) de l'AEN en 2000. Il stimule la réflexion autour du dialogue entre parties prenantes ainsi qu'autour des moyens de bâtir une vision partagée, la confiance et l'approbation à l'égard des solutions de gestion. Par partie prenante, on entend tout groupe ou personne ayant un rôle à jouer ou un intérêt à manifester dans le processus de décision en matière de gestion des déchets radioactifs. Le FSC offre un cadre propice aux échanges directs entre parties prenantes dans un environnement d'enrichissement et de respect mutuel. Il s'agit d'une des rares enceintes où les techniciens, les fonctionnaires de

l'administration et les spécialistes en sciences sociales peuvent se rencontrer. Le FSC étudie avec les parties prenantes locales et nationales les questions soulevées, met en évidence les bonnes pratiques, et présente des recommandations. Le FSC s'efforce de perfectionner ses enseignements en débattant et en coopérant avec les parties concernées, de valider ses conclusions avec l'aide de chercheurs universitaires et de publier l'ensemble de ses acquis.

Participent à ce Forum des responsables des pouvoirs publics et des organismes de contrôle, des spécialistes en R&D, des représentants de gestionnaires de déchets et de l'industrie de 16 pays : Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Norvège, République tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Les membres du Forum explorent ensemble les moyens d'instaurer un dialogue fructueux avec la population et de renforcer la confiance dans les processus décisionnels. ■

FSC

Forum sur la confiance des parties prenantes

GRUPE INTERNATIONAL DE L'AGENCE POUR
L'ENERGIE NUCLEAIRE (AEN),
UN ORGANE SPECIALISE DE L'ORGANISATION
DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUES (OCDE)

Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire
Le Seine Saint-Germain - 12, boulevard des Iles
F-92130 Issy-les-Moulineaux, France
Tel.: +33 (0)1 45 24 10 15 – Fax: +33 (0)1 45 24 11 10
E-mail: nea@nea.fr – Internet: www.nea.fr

Credits: inyucho, James M. Phelps



PRISE DE DECISION PAR ETAPES AVEC PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

Étude de cas : Décision de principe du gouvernement sur l'installation de stockage définitif du combustible usé à Eurajoki

CONSIDERATIONS SOCIALES ET POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT

Étude de cas 1 : Assainissement des sites contaminés par des déchets de faible activité à Port Hope.
Étude de cas 2 : Lois fédérales : la loi sur les déchets de combustible nucléaire.

INTERETS, VALEURS ET CONNAISSANCES DANS LA GESTION DES RISQUES

Étude de cas : Méthodologie des partenariats locaux pour la gestion à long terme des déchets de faible activité ; son application à Fleurus-Farciennes, Mol et Dessel.



REORIENTATION DE LA STRATEGIE DE SELECTION DE SITES DE GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS

Étude de cas : Projet de stockage de déchets de haute activité et de combustible usé et nouvelle procédure nationale de sélection du site.

L'INTERACTION ENTRE PARTIES PRENANTES LOCALES ET NATIONALES

Étude de cas 1 : Politique nationale d'entreposage centralisé à long terme du combustible nucléaire usé.
Étude de cas 2 : Le démantèlement du réacteur nucléaire de Vandellòs-I.



DEVELOPPEMENT REGIONAL ET SOUTIEN DES COLLECTIVITES

Étude de cas 1 : Rôle des associations publiques locales de surveillance et d'information.
Étude de cas 2 : La composante confiance de l'acceptation du stockage de Bâtaapáti.

STOCKAGE ET TERRITOIRES : ENVISAGER LE FUTUR ENSEMBLE

Étude de cas : Projet de stockage géologique et territoires dans la région Meuse/Haute Marne



Du local à l'international: Le retour d'expérience

Le FSC a organisé des ateliers dans six pays et collectivités locales selon une méthode bien éprouvée. Dans chaque cas, un comité d'organisation national définit les thèmes principaux à traiter dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs. Les membres du FSC apprennent des intervenants nationaux l'histoire et le contexte de chaque étude de cas et entendent un large éventail de parties prenantes s'exprimer et décrire leur position, leurs actions et leurs préoccupations. En se réunissant au sein de petits groupes de discussion, les membres du FSC peuvent poser des questions aux parties prenantes, mieux comprendre leur point de vue et leur faire partager l'expérience de leurs propres établissements et pays. Chaque table ronde communique ensuite les résultats de cette discussion à l'ensemble de l'assistance, et les principales observations sont publiées avec les textes des exposés des parties prenantes. Le FSC élabore plus avant les enseignements à tirer. ■



Sur la base des ateliers, le FSC a pu constater qu'un certain nombre de facteurs amènent les parties prenantes à partager la confiance dans la sécurité et la sûreté de la gestion des déchets radioactifs ainsi que dans sa conformité avec les valeurs et aspirations de la société. Ces divers facteurs de confiance tirés de la réflexion et du débat-atelier peuvent être répartis entre les trois grands thèmes ci-après.



Les Facteurs de Confiance associés ...

... au processus décisionnel

La confiance est renforcée par un processus de prise de décision par étapes associant les aspects techniques et sociétaux. Cette démarche doit associer l'ensemble des parties prenantes (pouvoirs publics, industrie, population) et contribuer à la prise de décision tout en favorisant l'apprentissage mutuel. Elle doit s'ouvrir sur les considérations éthiques au sujet des générations futures, sur l'intégration socioéconomique de l'installation, et sur les préoccupations des collectivités en matière de santé, de sûreté et d'environnement. On doit choisir une méthode consistant à écouter les personnes affectées, les associant très tôt à l'analyse et aux délibérations avec les experts. Le processus de sélection du site doit donner

la possibilité aux municipalités concernées de négocier une solution avantageuse pour tous. Un système de volontariat qui prévoit le droit de veto peut se révéler particulièrement efficace. Les plans de développement régionaux doivent être élaborés conjointement et jouir du soutien à la fois des acteurs locaux, de l'industrie, et des instances nationales. Dans les contextes marqués par le conflit, rétablir la confiance entre les principaux acteurs est prioritaire et peut passer par la médiation.

... aux rôles et structures

Le dispositif de définition du rôle et des droits des acteurs doit être clair. La responsabilité financière de la gestion des déchets à long terme doit être clairement établie et incomber avant tout à ceux qui ont produit les déchets. Les communes doivent jouer un rôle moteur. Elles doivent participer activement à l'élaboration et à la supervision de leurs propres solutions en bénéficiant d'une aide adéquate des

autorités ainsi que des représentants de l'industrie. Cela comprend les phases de planification et de mise en œuvre une fois le site choisi. Des groupes de liaison locaux à proximité des sites pressentis sont très utiles et facilitent l'information, l'éducation et la consultation de la population.

...aux savoirs et comportements des acteurs

Il importe que toutes les parties prenantes assument leurs responsabilités et travaillent ensemble à la recherche d'une solution concertée. La confiance dans les organismes de contrôle nationaux est précieuse. Le dialogue entre les diverses collectivités locales concernées par l'intermédiaire des associations fédérées ainsi que le dialogue entre les élus locaux et les responsables de l'agence nationale contribuent à améliorer les programmes. Il est plus facile de parvenir à des solutions lorsque les acteurs locaux

se sentent mobilisés pour résoudre un problème qui les concerne et/ou pour améliorer leur qualité de vie. La confiance augmente lorsque l'on peut constater que le niveau de vie dans la commune d'accueil s'élève, par exemple grâce au développement du tourisme et à l'amélioration des communications avec les autres régions et la capitale. Les communes apprécient une formation technique leur permettant de participer à la surveillance de l'environnement. Un degré de familiarisation des membres de la collectivité avec l'industrie nucléaire, et le savoir-faire des habitants travaillant dans les installations en question et sur les chantiers contribuent à instaurer la confiance au niveau local. ■

Des commentaires ? Des questions ? Contactez Claudio Pescatore : claudio.pescatore@oecd.org